

norme européenne  
**norme française**

**NF EN 25667-1****ISO 5667-1****Décembre 1993**Indice de classement : **T 90-511**

Qualité de l'eau

**Échantillonnage****Partie 1 : Guide général pour l'établissement  
des programmes d'échantillonnage**

E : Water quality — Sampling — Part 1 : Guidance on the design of sampling programmes

D : Wasserbeschaffenheit — Probenahme — Teil 1 : Anleitung zur Aufstellung von Probenahmeprogrammen

**Norme française homologuée** par décision du Directeur Général de l'AFNOR le 20 novembre 1993 pour prendre effet le 20 décembre 1993.

Remplace le fascicule de documentation T 90-511, de septembre 1988.

**correspondance** La norme européenne EN 25667-1:1993 a le statut d'une norme française. Elle reproduit intégralement la norme internationale ISO 5667-1:1980.

**analyse** Le présent document fournit, avec la norme NF EN 25667-2 et le fascicule de documentation T 90-513, un ensemble de recommandations concernant l'échantillonnage des eaux en vue d'analyses physico-chimiques, biologiques et microbiologiques.

**déscripteurs** **Thésaurus International Technique** : essai des eaux, eau, eau souterraine, eau d'alimentation industrielle, eaux usées, qualité, pollution de l'eau, échantillonnage, matériel d'échantillonnage.

**modifications** Par rapport à la précédente édition, modification du statut.

**corrections**

**Membres de la commission de normalisation**

Président : M HENNEQUIN

Secrétariat : Mlle THOMAS — AFNOR

M	ADAM	MINISTERE DE L'AGRICULTURE — CONSEIL GENERAL GREF	M	LE PIMPEC	CEMAGREF
M	BENSOAM	INERIS	M	LE SAUX	ASSOCIATION DES LABORATOIRES AGREES POUR LE CONTROLE SANITAIRE DES EAUX
M	BLANC	OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU	MME	LINTIGNAT	CEMAGREF
M	BOZIO	VILLE DU MANS	M	MANCEAU	AFNOR
M	BRENER	LYONNAISE DES EAUX DUMEZ	M	MANTISI	ELF ATOCHEM
M	BREUZIN	AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE	M	MARCHANDISE	LABORATOIRE CENTRAL DES PONTS ET CHAUSSEES
M	CABRIDENC	INERIS	M	MONTIEL	SAGER
M	DELATTRE	INSTITUT PASTEUR DE LILLE	M	MORLOT	LABORATOIRE D'HYGIENE RECHERCHE SANTE PUBLIQUE
M	DIDENOT	RHONE POULENC INDUSTRIALISATION	M	PEREIRA-RAMOS	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE
M	DUCASSE	BSN	M	PICHON	CENTRE TECHNIQUE DU PAPIER
M	DUNGLAS	MINISTERE DE L'AGRICULTURE — CONSEIL GENERAL GREF	M	PITOT-BELIN	LABORATOIRE NATIONAL DE LA SANTE
M	FAUGERE	INSTITUT EUROPEEN DE L'ENVIRONNEMENT DE BORDEAUX	M	PREVOT	MINISTERE DE L'AGRICULTURE — DIRECTION ESPACE RURAL ET FORET
M	FENAIN	UNION DES INDUSTRIES CHIMIQUES	MME	RAUZY	VILLE DE PARIS — CRECEP
M	FERREC	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT — DPPR	MME	RICHARD	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT — DIRECTION DE L'EAU
M	GEOFFRAY	INSTITUT PASTEUR LYON	M	ROCHE	MINISTERE DE L'AGRICULTURE — CONSEIL GENERAL GREF
M	GIBERT	COMPAGNIE GENERALE DES EAUX	M	ROSE	INERIS
M	GRIMOT	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT	M	TRICARD	MINISTERE DE LA SANTE — DIRECTION GENERALE DE LA SANTE
MME	HAUSS	ELF ATOCHEM	MME	WELTE	SAGER
M	HENNEQUIN	LABORATOIRES WOLFF			
Mlle	JAUBERT	AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE			
M	JOURNET	AGENCE DE L'EAU ARTOIS PICARDIE			
M	LE PALUD	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE			

**Avant-propos national***Références aux normes françaises*

La correspondance entre les normes mentionnées à l'article «Références» et les normes françaises identiques est la suivante :

ISO 5667-2 : NF EN 25667-2 (indice de classement : T 90-512)

ISO 5667-3 : T 90-513

ISO 6107-1 : T 90-501

ISO 6107-2 : T 90-502

La correspondance entre les normes mentionnées à l'article «Références» et les normes françaises de même domaine d'application mais non identiques est la suivante :

ISO 2602 : NF X 06-042

ISO 3534 : NF X 06-002

NF X 06-003

NF X 06-004

NF X 06-006

CDU 628.1/3:620.113

Descripteurs : essai des eaux, eau, eau souterraine, eau d'alimentation industrielle, eaux usées, qualité, pollution de l'eau, échantillonnage, matériel d'échantillonnage.

Version française

**Qualité de l'eau — Échantillonnage —  
Partie 1 : Guide général pour l'établissement  
des programmes d'échantillonnage  
(ISO 5667-1:1980)**

Wasserbeschaffenheit — Probenahme —  
Teil 1 : Anleitung zur Aufstellung von  
Probenahmeprogrammen  
(ISO 5667-1: 1980)

Water quality — Sampling —  
Part 1 : Guidance on the design  
of sampling programmes  
(ISO 5667-1:1980)

La présente norme européenne a été adoptée par le CEN le 1993-09-09. Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la norme européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CEN.

Les normes européennes existent en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

**CEN**

COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION

Europäisches Komitee für Normung  
European Committee for Standardization

**Secrétariat Central : rue de Stassart 36, B-1050 Bruxelles**